



SARL AUTO MOBIL GLASS

321 Rue Georges Clemenceau

65300 LANNEMEZAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/04/2021**
au **31/03/2022**



Sommaire

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

<i>Attestation</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat</i>	5
<i>Annexe comptable</i>	7
<i>Détail des comptes</i>	22
<i>Dossier fiscal</i>	35

Attestation

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de :

SARL AUTO MOBIL GLASS
321 Rue Georges Clemenceau

65300 LANNEMEZAN

relatifs à l'exercice clos le **31/03/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 242 196 euros

Chiffre d'affaires : 604 227 euros

Résultat net comptable : 423 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à TARBES
Le 12/07/2022

Pour le Cabinet

Philippe MORALES

Expert-comptable

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	7 387	5 040	2 347	3 824
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 180	454	726	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	10 598	6 438	4 160	6 113
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	26 775	17 740	9 035	12 190
	Autres immobilisations corporelles	46 720	15 165	31 555	13 480
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	38		38		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 400		5 400	4 600	
TOTAL (II)		98 098	44 837	53 261	40 207
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	11 231		11 231	9 483
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	40 003	1 270	38 732	31 373
	Autres créances	114 542		114 542	69 127
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	14 651		14 651	36 135	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 779		9 779	8 544
	TOTAL (III)	190 205	1 270	188 935	154 662
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		288 303	46 107	242 196	194 869
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				5 400	4 600
(3) dont créances à plus d'un an					

Mission de Présentation des Comptes

Bilan Passif

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	602	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 936	
	Report à nouveau	1 797	1 797
	Résultat de l'exercice	423	2 038
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	14 759	14 336
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	39 342	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	77 919	87 646
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 509	35 127
	Dettes fiscales et sociales	65 569	57 760
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 099		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	227 437	180 533	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	242 196	194 869	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	423,42	2 038,11	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	196 019	180 533	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		31/03/2022		31/03/2021	
		France	Exportation	12 mois	
				12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	476 355		476 355	554 295
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	127 873		127 873	117 635
	Montant net du chiffre d'affaires	604 227		604 227	671 930
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 266	8 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 395	10 660
	Autres produits			38	72
	Total des produits d'exploitation (1)				614 926
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			268 150	241 148
	Variation de stock			(1 748)	(1 590)
	Achats de matières et autres approvisionnements			18 349	21 352
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			190 473	232 186
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 947	8 045
	Salaires et traitements			92 388	103 512
	Charges sociales du personnel			29 691	33 069
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 625	
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			13 799	16 460
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			1 270	487	
Dotations aux provisions					
Autres charges			5 264	11 042	
Total des charges d'exploitation (2)				627 211	665 712
RESULTAT D'EXPLOITATION				(12 285)	24 950

Mission de Présentation des Comptes

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2022	31/03/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 285)	24 950
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	46	1
Total des charges financières		46	1
RESULTAT FINANCIER		(46)	(1)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(12 331)	24 949
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 086	7 649 80 000
Total des produits exceptionnels		14 086	87 649
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 332	3 367 107 165
Total des charges exceptionnelles		1 332	110 532
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 754	(22 883)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			27
TOTAL DES PRODUITS		629 012	778 311
TOTAL DES CHARGES		628 589	776 273
RESULTAT DE L'EXERCICE		423	2 038
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Mission de Présentation des Comptes

Dossier fiscal



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042021** et clos le **31032022** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration: **SIE TARBES**
1, boulevard du maréchal Juin
65023 TARBES CEDEX 9

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION **SARL AUTO MOBIL GLASS**
321 Rue Georges Clemenceau

Identification du destinataire: **65300 LANNEMEZAN**

Insp. IFU: N° dossier: N° Siret: **83820350300019**

B ACTIVITÉ
 Activités exercées (souligner l'activité principale):
COMMERCE REPARATION AUTOMOBIL
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET:

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal: Bénéfice imposable au taux de 15%: Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B):

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%:

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%: Plus-values à long terme imposables au taux de 19%: Autres plus-values imposables au taux de 19%: Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%: Plus-values exonérées art.238 quindecies:

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la déense art 44 terdecies
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
 Sociétés d'investissements immobiliers cotés

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66%).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)
 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou affèrent aux primes de remboursement
 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé: **ComptabiliteExpert**

ECF Nom et adresse du prestataire:

OGA/OMGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone: **ACOM PYRENEES** **1 RUE LUPAU** **05 62 44 56 20**
65000 TARBES
 - Professionnel de l'expertise comptable
 - Conseil:
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné:
 N° d'agrément:

A **TARBES** le **27062022** Signature et qualité du déclarant: **MEPONTE GERANT**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-80 du 6 août 2004, s'appliquent à ces données.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL AUTO MOBIL GLASS**
et Date de clôture de l'exercice **31032022**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ)
(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SARL AUTO MOBIL GLASS		321 Rue Georges Clemenceau		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		65300 LANNEMEZAN						
SIRET		8 3 8 2 0 3 5 0 3 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31032022		
				Exercice N-1 clos le		31032021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles {	010		012				
	Autres*	014	8 567	016	5 494	3 073	3 824	
	Immobilisations corporelles*	028	84 093	030	39 343	44 750	31 783	
	Immobilisations financières* (1)	040	5 438	042		5 438	4 600	
	Total I (5)	044	98 098	048	44 837	53 261	40 207	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	11 231	062		11 231	9 483
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	40 003	070	1 270	38 732	31 373
			072	114 542	074		114 542	69 127
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	14 651	086		14 651	36 135	
	Charges constatées d'avance *	092	9 779	094		9 779	8 544	
	Total II	096	190 205	098	1 270	188 935	154 662	
	Total général (I + II)	110	288 303	112	46 107	242 196	194 869	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	602		500	
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	1 936			
	Report à nouveau	134		134	1 797		1 797	
	Résultat de l'exercice	136		136	423		2 038	
	Provisions réglementées	140		140				
Total I	142		142	14 759		14 336		
Provisions pour risques et charges	154		154					
Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	39 342			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fourisseurs et comptes rattachés *	166		166	43 509		35 127	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	77 919	172	144 586		145 406	
	Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	227 437		180 533		
Total général (I + II + III)	180		180	242 196		194 869		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	5 400	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		31 418	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		26 853	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL AUTO MOBIL GLASS		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31032022		Exercice N-1 clos le 31032021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	476 355	554 295	
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		217	218	127 873	117 635	
			222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226	8 266	8 000	
	Autres produits		230	2 433	10 732	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	614 926	690 662
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	268 150	241 148
Variation de stock (marchandises) *			236	(1 748)	(1 590)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	18 349	21 352	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 2.873 - immobilier :)			242	190 473	232 186	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	7 947	8 045	
Rémunérations du personnel *			250	92 388	103 512	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	31 316	33 069	
Dotations aux amortissements *			254	13 799	16 460	
Dotations aux provisions			256	1 270	487	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262	5 264	11 042	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	627 211	665 712	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(12 285)	24 950	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	14 086	87 649	
	Charges financières (V)		294	46	1	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	1 332	110 532	
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		27		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	423	2 038	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	423	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés / écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	247	330	50		
		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44. quinquies B)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	473	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables * 5.174 dont imputés sur le résultat :				360	473	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	7 387	412	1 180	414		416	8 567				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	10 598	432		434		436	10 598				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	24 769	442	2 006	444		446	26 775				
	Installations générales, agencements divers	450	2 173	452	22 256	454		456	24 429				
	Matériel de transport	460	18 831	462		464		466	18 831				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 888	472	573	474		476	3 461				
Immobilisations financières		480	4 600	482	838	484		486	5 438				
TOTAL		490	71 245	492	26 853	494		496	98 098				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	3 563	502	1 931	504		506	5 494				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	4 485	522	1 953	524		526	6 438				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	12 579	532	5 161	534		536	17 740				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	310	542	394	544		546	704				
	Matériel de transport	550	8 729	552	3 766	554		556	12 495				
	Autres immobilisations corporelles	560	1 372	562	594	564		566	1 967				
TOTAL		570	31 037	572	13 799	574		576	44 837				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL AUTO MOBIL GLASS**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	487	652	1 270	654	487	656	1 270	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680	487	682	1 270	684	487	686	1 270	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp.	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2				
Constructions	720		725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5				
Matériel de transport	750		755			6				
Autres immobilisations corporelles	760		765			7				
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)							982	5 174		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés							983	473		
Déficits reportables							984	4 700		
Déficits de l'exercice							860			
Total des déficits restant à reporter							870	4 700		
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	1 625	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326				
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	119 199	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	77 345	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AUTO MOBIL GLASS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01042021		et clos le : 31032022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	4	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	604 227	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	1 907	
	TOTAL 1	106	606 135
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	38	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	8 266	
Variation positive des stocks	111	2 030	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	10 334
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	324 772	
Variation négative des stocks	145	283	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	78 567	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5 264	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	408 886
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
			207 583
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	207 583	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	606 135	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

N° SIRET 83820350300019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AUTO MOBIL GLASS

ADRESSE (voie) 321 Rue Georges Clemenceau

CODE POSTAL 65300

VILLE LANNEMEZAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique **MEPONTE** Prénom(s) **Christophe**
 Nom marital % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**
 Naissance : Date **06121966** N° département **17** Commune **SAINT JEAN DANGELY** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **8** Voie **Cami Marrosque**
 Code postal **65200** Commune **LABASSERE** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|1|0|3|2|0|2|2|**

N° SIRET **8|3|8|2|0|3|5|0|3|0|0|0|1|9**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL AUTO MOBIL GLASS**

ADRESSE (voie) **321 Rue Georges Clemenceau**

CODE POSTAL **65300** VILLE **LANNEMEZAN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT